L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLES-ORLEANS, MARDI MATIN, 3 JUIN 1856.

Imprimé et publié par
G. F. WEISER & Co.,
G. F. WEISER, F. FRANZ,
E. BOUTIER, E. GRAVIER.

Rue de Chartres No. 87, entre Conti et Bienville.

NOUVELLES-ORLEANS:
MARDI MATIN, 3 JUIN.

ABONNÉS A LA SEMAINE.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine à raison de 15 cents pour les six numéros. Il ne présente tous les jours dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un mois ou deux, mais comme on leur ouvrirait un compte particulier pour une aussi courte période nous surchargerions sans profit la comptabilité, nous avons résolu de leur collectionner et autoriserons nos porteurs à nous représenter. C'est donc à ces derniers que les abonnés à la semaine devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

L'ÉLECTION D'HIER.

L'élection d'hier a trompé toutes nos attentes. A voir le calme régnant dans les parages, nous nous disions qu'il y avait lieu de croire au calme général : nos prévisions ne se sont malheureusement pas réalisées.

Des troubles partiels ont éclaté dans plusieurs polls, mais ils ont été immédiatement réprimés. La police était insuffisante, beaucoup d'agents ayant donné deux jours auparavant leur démission en prétendant qu'il leur faudrait s'armer pour maintenir l'ordre aux divers bureaux d'élection. Le Maire n'ayant pu les remplacer à temps a dû se borner à diviser les hommes qui lui restaient entre les différents points qu'il fallait protéger. Pendant la journée il publia une proclamation dans laquelle il engageait les citoyens de bonne volonté à se présenter à la Mairie pour s'enrôler comme agens spéciaux. Ce moyen ne pouvait pas réussir et n'a eu aucun résultat.

Vers onze heures le poll de la rue d'Orléans (onzième precinct) a été le théâtre d'une effrayante tragédie. Toutes sortes de versions circulent au sujet des faits lamentables qui s'y sont passés : voici celle que nous tenons de plusieurs témoins oculaires.

Un électeur ayant tendu son bulletin aux commissaires, une personne présente déclara qu'il n'avait pas le droit de voter. Ces contestations s'élèvent à toutes les élections et sont permises. Mais cette fois les amis de certaines candidats étaient, paraît-il, sans rancune, promis de ne point les tolérer. Aussi à peine l'objection contre l'électeur était-elle formulée qu'un coup de sifflet donna tous les autres bruits, et aussitôt on vit sortir de plusieurs maisons voisines des hommes armés qui se précipitèrent ensemble vers le poll. Celui-ci avait un sabre, celui-la un poignard, un autre une baïonnette, un autre enfin un revolver, etc.

Cette soudaine irruption frappa de stupeur la foule qui entourait le bureau. Dans un des groupes se trouvait M. Nomsser Théramène, greffier de la Première Cour de District qui, curieux de savoir le mouvement d'ahnoncait l'élection, avait quelques instans auparavant quitté son bureau. Il aperçut devant lui un homme de haute taille, brandissant d'une main une baïonnette et tenant de l'autre un pistolet. "Malheureux, s'écria-t-il, qu'faites-vous?" Le forcené pour toute réponse recula d'un pas pour lui enfoncer la baïonnette dans le corps. M. Trépagnier voyant ce mouvement se jetta sur le furieux pour lui arrêter le bras, mais il reçut une balle dans la partie droite et il reçut en pleine poitrine un coup de l'arme terrible que tenait l'inconnu.

Il tomba dans le ruisseau, car cette scène se passait sur le trottoir, et son adversaire aimé qu'un autre bandit tirait à bout portant plusieurs coups de pistolet, tandis que leurs compagnons s'acharnaient dans la foule et frappaient d'estoc et de taille.

Ce fut l'affaire d'un instant, car des revolvers sortirent aussitôt de toutes les poches et plus de soixante balles siffleent aux oreilles des émeutiers, qui prirent la fuite dans toutes les directions. Aucun d'eux ne fut atteint, et il est inconcevable qu'au milieu de cette grêle de projectiles personne ne ait été blessé. Les murs du bâtiment du Théâtre et des maisons situées en face sont criblés de balles.

Les deux hommes qui avaient attenté à la vie de M. Trépagnier s'étaient enfuis comme ces autres, mais ils furent vivement poursuivis jusque dans la rue où ils demeurent. Arrivés au seuil de leur logis, ils firent volte-face et tirèrent trois coups de pistolet sur les personnes qui leur donnaient la chasse. Celles ci ne furent pas atteintes et, faisant feu à leur tour, tuèrent raides les deux fuyards dont les cadavres furent un peu plus tard apportés au poste du deuxième district.

Maintenant, quels étaient les deux hommes du poll de la rue d'Orléans? Des Siciliens, dit-on. Ils avaient été armés et obéissaient évidemment à un mot d'ordre. La responsabilité du sang versé retombe tout entière sur les personnes qui ont eu, nous ne savons dans quel but d'intimidation, la déplorable pensée de mettre des armes aux mains de ces malheureux.

Après ce qui venait de se passer il était impossible de continuer à recevoir les votes. Les boîtes furent donc scellées par les commissaires et le poll fermé.

La nouvelle de l'attentat qui venait de se commettre devant le bureau électoral de la rue d'Orléans, se répandit dans toute la ville avec la rapidité de l'éclair, et les citoyens s'ameutèrent en toute hâte. Beaucoup d'habitans du faubourg Trémé descendirent dans la rue de Chartres, les carabine sur l'épaule, s'attendant à des représailles plus graves encore et voulant se protéger en cas de besoin. Le désordre, heureusement, ne s'est pas étendu au delà du quartier où il avait éclaté.

La version que nous venons de rapporter est celle qui nous a été fournie par plusieurs témoins oculaires. Quelques détails sont peut-être inexacts ; nous nous sommes borné à les répéter tels qu'ils nous ont été relatés. L'état de M. Trépagnier est extrêmement grave ; il a reçu d'horribles blessures à la poitrine, au ventre et au bras. Dieu veuille qu'il n'y succombe pas.

Des rixes ont eu lieu dans diverses parties de la ville, mais ces incidens s'effacent devant la gravité des troubles de la rue d'Orléans. On cite parmi les personnes blessées dans plusieurs polls, MM. Larose, J. Gallagher, Edward Kerk, Charles Mackie, John Norman, Wm Bowin, &c.

Quant à l'élection elle-même, il nous ne nous trompons, favorable aux candidats du parti américain. M. Waterman est élu à une forte majorité. Le vote a été assez faible, beaucoup d'électeurs s'étant abstenus d'aller aux polls après la tragédie de la rue d'Orléans. Voici les retours que nous avons pu nous procurer à la mairie :

	Majorité de Waterman.	
1er precinct.		124
2me ...	56	
3me ...	30	
4me ...	163	
5me ...	213	
6me ...	262	
7me ...	243	
8me ...	77	
9me ...	43	
10me ...	45	
11me ...	pas de retours.	
12me ...	37	
13me ...	108	
14me ...	45	
15me ...	154	
16me ...	98	
17me ...	74	
18me ...	46	
19me ...	64	
20me ...	86	
21me ...	58	
22me ...	169	
23me ...	48	
	2367	123
	Majorité de Waterman.	1,594
		2,067

MORT DU JUGE RICHARDSON.—M. Richard Richardson, juge de paix de la Troisième Cour, est mort hier, après deux jours de maladie. C'était un de nos juges les plus actifs, les plus intelligens et les plus rigoureusement impartiaux. Aussi journait-il d'une légitime popularité dans son district. Sa mort prématurée causera de vifs regrets à ses amis.

EXPRÈS DE TOBY.—M. S. Toby, l'habile directeur d'un de nos Express, vient d'établir un service régulier de transport entre la Nouvelle-Orléans et les localités d'outre-lac, où une partie si considérable de notre population passe l'été. Il a été question de ce sujet avec les propriétaires du beau steamer *Ville Pradier*, qui, on le sait, a été construit expressément pour les voyages du lac. M. Toby a eu la une heureuse idée et les résultats de son entreprise ne tarderont pas à le récompenser. Il se chargera des journaux, lettres, paquets, colis, etc., que l'on voudra envoyer à la Baie St Louis, à la Passe Christian, à Biloxi, à Mississipi City, etc.

RÉCOLTES.—La *Concordia Intelligencer* nous apprend que les insectes ravagent les champs de coton. Dans plusieurs habitations les plants ont été complètement dépouillés. Par contre la récolte de maïs sera plus belle qu'elle ne l'aura jamais été dans les parcelles du nord.

LES MOUSTIQUES.—La chaleur est déjà très forte à la Nouvelle-Orléans et nous n'avons encore pas peur de moustiques. A Baltimore et dans une partie du New-Jersey ces insectes abondent et infligent d'insupportables tortures aux habitans qui habitaient à leurs caresses.

MORT D'UN JOURNALISTE.—Le colonel David Hunter, éditeur de l'*Advocate* de Baton Rouge, est mort dans cette dernière ville dimanche soir après deux jours de maladie.

République Télégraphique.

TRANSMISE A L'ABEILLE.

Arrivée de l'Arabie.

NEW-YORK, MARDI MIDI.

Gouverneur de Sa Majesté de Kingston.

CONFIRMATION DU SUCCÈS DE WALKER.

New-York, 2 juin.—La dernière frégate qui vient de Kingston apporte la nouvelle que le gouverneur que le roi de Grande Bretagne vient de nommer pour la colonie de Kingston est un ancien officier de marine, qui a été commandant en chef de la station navale de la Jamaïque, pendant la guerre de Crimée. Il a été le premier officier qui a pris possession de Sebastopol, et il a été nommé commandant pour son acte de bravoure.

Le général Walker a été reçu à Granada avec les honneurs dus à un souverain. Il a été reconnu par les chefs de tous les partis comme le seul homme capable de maintenir l'ordre et de faire respecter les droits de tous les citoyens.

Le général Walker a fait publier un ukase qui établit entre tous les partis une trêve de trente jours, pendant laquelle il a été convenu que les hostilités seront suspendues.

Le général Walker a adressé au Sénat un ukase par lequel il charge spécialement le ministre de la Cour de prendre toutes les dispositions relatives au gouvernement.

Les dernières nouvelles de Constantinople sont du 1er mai et de Orimée du 29 avril. Celles-ci ne se rapportent qu'à l'ouvrage mort des forces alliées. Trente-cinq vaisseaux français et neuf mille Anglais ont déjà quitté le sol de la Péninsule. Le corps de Baldar est revenu à Sébastopol, celui d'Eupatoria a obtenu du général Luders l'autorisation d'en faire autant, en suivant la voie de terre.

Quoique les journaux de Constantinople gardent le silence sur les troubles de l'Arabie, on n'en était pas moins préoccupé, dans cette capitale, de la situation de cette province et de celle de la Syrie. Le gouverneur de Smyrne a rétabli l'ordre à Magnésie, mais à Marach des massacres ont assassiné l'agent anglais avec toute sa famille.

S. A. I. l'archiduc d'Autriche devait arriver à Paris le 14 mai. Les honneurs dus à un prince du sang lui seront rendus à son arrivée sur le territoire français. Le général qui accompagne S. A. I. est cousin germain de S. M. la reine d'Angleterre.

S. A. R. le prince Oscar de Suède arrivera également à Paris le 18 mai.

Il est à remarquer que l'archiduc Maximilien et le prince Oscar appartiennent l'un et l'autre à la marine de leurs pays.

L'archiduc Ferdinand-Maximilien-Joseph, contre-amiral et commandant en chef de la marine impériale, propriétaire du régiment de hulans autrichiens et chef du 3e régiment des dragons prussiens, est né en 1832. On assure que la translation à Paris des restes mortels du duc de Reichstadt n'est pas étrangère au voyage que fait en France le frère de l'empereur d'Autriche.

Aux personnages illustres qui doivent prochainement visiter Paris, la *Patrie* ajoute la reine douairière de Dadomark, veuve en 1848 du roi Chrétien VIII. Cette princesse quittera Copenhague vers la fin de mai.

Le général comte Ney, aide de camp de l'Empereur, est parti le 1e de Paris pour Saint-Pétersbourg, porteur des réponses de Sa Majesté Impériale aux lettres de notification de l'avénement au trône de Russie de l'empereur Alexandre II, et à la lettre de félicitations de ce souverain sur la naissance du prince impérial, qui a été remise à l'Empereur le 29 avril dernier par le comte Orloff.

Outre les péages du Sund, le Danemark perçoit également un droit de transit sur les marchandises qui traversent le territoire de son duché de Lauenbourg. Or, les relations entre les ports de la mer du Nord et ceux de la Baltique, par voie de terre, sont des plus actives et ce péage constitue une charge fort onéreuse pour les villes de Hambourg, de Brême et de Lubeck. D'après le *Morning-Chronicle*, les villes hanséatiques auraient adressé un mémoire à tous les gouvernements européens, en les invitant à unir leurs efforts afin d'obtenir l'abolition de ce péage. Le gouvernement français aurait déjà donné ordre à ses agents consulaires de lui faire un rapport sur l'importance des intérêts français engagés dans cette question.

Le gouvernement danois vient d'acter, par un protocole daté du 9 mai, l'accord qui s'est établi entre lui et les gouvernements de Russie et de Suède au sujet du rachat des droits du Sund. Les autres Etats qui ont consenti à prendre part aux conférences de Copenhague, mais dont les représentans manquaient d'instructions pour se prononcer sur les diverses propositions spéciales qui leur ont été soumises, n'ont nécessairement pas participé à l'acte que nous venons de mentionner.

CHRONIQUE LOCALE.

Tentative de suicide.—Ann Connolly, désaliénée, hier sortie, à l'Hôpital de Charité, elle avait essayé, dans un moment de délirium tremens, de se couper la gorge. Conolly est triandaise, veuve et a deux enfants.

Bagadère.—Le coroner a donc, hier, les enquêtes mortuaires.

Mary Garvin, irlandaise, trouvée morte dans une maison de l'encoignure Louise et Rue Enfonds-Trois-même District.—Verdict : suicide, dans un accès de folie.

—Sur le cadavre d'une femme de couleur gisant à l'eau : chemise de toile, sans bas ni souliers. On ignore le nom de cette femme. Elle semblait avoir 25 ans.

Arrestation.—William, b. c. l., a été arrêté dimanche soir, dans le Deuxième District, pour avoir offert de la résistance à l'officier Lafleurdette qui l'avait frappé ; pour avoir insulté le Recorder, commissaire des rues ; pour tentative de meurtre sur la personne de M. Hirne.

Nouvelle-Orléans, le 30 mai 1856.

M. l'Éditeur,

Vous mettrez à juste titre le nom d'*Abeille* : cherchant toutes les fleurs, elle trouve de l'or, miel pour le bien de vos semblables. Je me suis plaintre de cet incontestable fait pendant les quinze jours que j'ai passé ici, où j'ai pour m'exprimer clairement, dévoré votre appréciable journal avec tant d'avidité. Convaincu de cette vérité, je suis sûr que pour le bien de l'humanité vous me insérerez pas d'avoir la complaisance de donner dans vos colonnes la relation suivante.

De passage par cette ville, allant à Paris pour m'y faire opérer d'un cancer que j'ai vais depuis deux ans à la machoire supérieure, j'ai rencontré mon ancien ami, le docteur Adolf Egerwisch, et il m'a fait voir que tout délai pouvait empirer mon mal. Je me suis donc décidé à ne point aller à Paris, mais à faire à juin à Mexico pour y faire opérer par lui, qui a juste titre a joui à Mexico de la réputation d'habile et consciencieux chirurgien, que du plus heureux médecin pour la guérison de la fièvre jaune. Cet ami m'a donné la confiance de plusieurs médecins à l'hôpital de Charité, cette pénible opération en m'épuisant, sans avoir lieu, m'a donné l'espérance une grande partie de la mâchoire supérieure avec une rapidité et une dextérité que je ne pourrais jamais assez louer ; et m'assurer qu'au quinze jours après l'opération, je suis complètement guéri.

Pour satisfaire à ma conscience, comme je le dois pour le bien de l'humanité, et en même temps donner une petite preuve de ma juste reconnaissance, je vous prie, M. le rédacteur, de donner à ceux du bienfait, publicité. Vous obligerez par la celui qui, sans que vous le connaissiez, est

Votre vrai ami,
et tout dévoué serviteur,
JEAN GREGOIRE PFANNER,
prêtre français.

RUSSIE.

Le manifeste suivant a été publié à Saint Petersbourg le 1er mai :

"*Par la grâce de Dieu*, Nous ALEXANDRE II, empereur et souverain *de toutes les Russies, roi de Pologne, etc., etc., etc.*

"Savoir faisons à tous nos fidèles sujets.

"En succédant à Nos ancêtres sur le trône de toutes les Russies, et sur les trônes qui en sont inséparables du royaume de Pologne et du grand duché de Finlande, au milieu d'épreuves graves pour avus et pour notre Patrie, Nous avons résolu dans Notre cœur de ne pas procéder à Notre couronnement, jusqu'à ce que l'orage du combat, qui grondait aux frontières de l'Empire, ait fait apaisé, jusqu'à ce que le sang de Nos guerriers vaillants et chrétiens, qui se sont signalés par des traits de courage et de dévouement extraordinaires, ait cessé de couler. Aujourd'hui qu'une paix bienheureuse a rendu à la Russie son ancienne tranquillité, Nous avons résolu, d'après l'exemple des pieux souverains, Nos prédécesseurs, de célébrer solennellement la couronnement de recevoir l'onction théâtrale en associant à cet acte sacré Notre chère Epouse, Sa Majesté l'Impératrice Marie Alexandrovna. En annonçant que telle est Notre résolution, qui, Dieu aidant, s'accomplira sur mois d'août, dans la ville de Moscou, la première résidence, Nous appelons tous nos fidèles sujets à joindre leurs prières ardentes à Nos vœux fervents pour que Dieu bénisse ce grand acte sur Nous et sur Notre empire.

"Que le Tout-Puissant Nous aide à accomplir le vœu solennel que Nous allons faire devant le monde en prenant le sceptre des Tsars de se vivre que pour le bonheur des peuples soumis à Notre sceptre et qu'il dirige vers eux, par la grâce vivifiante de Saint-Esprit, toutes Nos pensées, toutes Nos actions.

"Donné à Saint Pétersbourg, le 17/29 jour d'avril, l'an de Christ 1856, de Notre règne le second. ALEXANDRE."

FEUILLETON.

LES FILS DE FAMILLE

ROMAN

PAR M. EUGÈNE SUE.

VII.—*Suite.*

Charles Delmare avait depuis longtemps scruté, étudié, approfondi jusqu'au vif le caractère, l'esprit, le cœur, l'organisation de sa fille, et malheur, grâce à son expérience des femmes, combien une première impression est parfois influente, souvent même décisive, sur les natures nerveuses, passionnées, mobiles, sensitives, telles qu'était Jeanne, il possédait d'attention, s'efforçant de deviner par la physionomie de celle-ci ce qu'elle éprouverait à l'aspect de Sam-Privato. Il trouvait, trop candide, et sentant d'ailleurs bien vivement pour rien dissimuler, elle ne dissimulait rien.

Jeanne, lorsque l'Albert parut, jeta d'abord sur lui un regard curieux, observateur, il exprimait d'une certaine curiosité, observable à l'égard d'un prêche parent jusqu'à une incrédulité, à mesure qu'elle contemplait son cousin, le regard de la jeune fille, de plus en plus ému, se prolongeait au delà des bornes d'une certaine réserve. Jeanne eut bientôt connaissance de cette légère inconvenance, rougit et baissa les yeux. Mais presque honteuse et comme si elle eût commis son gré, obéit à une attraction invincible, elle leva de nouveau les yeux sur Albert, et les rencontrèrent le regard fixe et pâlissant de la jeune diplomate. Soudain, une lueur de chaleur dérobée dessinait à Jeanne (nous ne mentions indiquer plusieurs notes) pour cette une trivialité, d'abandon à Albert le plus de pouvoir, et, pendant un instant, une rougeur lui avait monté jusqu'au front. Mais, aussitôt, elle pâlit, plus fort encore que son cousin, elle baissa les yeux sur Albert, qui, pâlit, fut très impressionné du trait, le dédain et presque d'aversion.

Ces nuances que nous commettons d'abord, elles ne furent certainement pas aussi nettes, aussi distinctes, dans leur rapidité fulgurante, Charles Delmare expliquait les mêlait. Il était pâle, il [illegible] ; il était pâle, il [illegible] ; mais, le [illegible] ; mais qu'elle ne se comprenait plus [illegible] ; mais que personne de la famille [illegible] ; mais que personne qu'il fit lui [illegible] ; mais que [illegible] ; mais que [illegible] ; mais que